

Bulletin de liaison - Novembre 2019

Ambiance de Béthanie

Sanctifions nos foyers pour la sanctification des prêtres

Le saint Curé d'Ars ayant eu le malheur de perdre un ami qu'il chérissait tendrement, pria beaucoup pour le repos de son âme. Un jour, Dieu lui fit connaître qu'il était en purgatoire et souffrait horriblement. Ce saint prêtre ne crut rien faire de mieux que d'offrir le Saint Sacrifice de la Messe pour son cher défunt. Au moment de la Consécration, il prit l'hostie entre ses doigts et dit : « Père saint et éternel, Vous tenez l'âme de mon ami qui est en Purgatoire, et moi je tiens le corps de votre Fils entre mes mains. Eh bien, faisons un échange, libérez l'âme de mon ami et je Vous offre votre Fils... » Sa demande fut exaucée. En effet au moment de l'élévation, il vit l'âme de son ami, toute rayonnante de gloire, qui montait au Ciel. Dieu avait accepté l'échange.

Chères âmes, nous croyons au Purgatoire, nous savons que le feu purificateur y achève de façon violente l'épuration des dernières souillures des âmes. Le Concile de Trente affirme que le moyen le plus salutaire pour les soulager est le Saint Sacrifice de la Messe, parce que le prêtre et les fidèles ne demandent pas seulement miséricorde, mais offrent aussi à Dieu la rançon la plus précieuse à ses yeux. En entendant ou en faisant célébrer la Messe pour une de ces pauvres âmes, nous payons une grande partie de la dette.

« On ignore dans quelle mesure les peines du Purgatoire sont remises par le Saint Sacrifice. Toujours est-il qu'une Messe dite **ou entendue de votre vivant**, vous sert plus que si, on l'offrait à votre intention après la mort, parce que 1) si vous êtes en état de grâce, vous obtenez une augmentation de gloire pour le paradis. 2) si vous êtes en état de péché mortel, la sainte Messe vous attirera par l'infinie miséricorde de Dieu, la lumière nécessaire à reconnaître vos péchés et la douleur de les avoir commis. 3) les Messes dites ou entendues vous attendent déjà au-delà de la tombe où elles solliciteront votre grâce au tribunal de la justice. 4) l'aumône que vous consacrez à faire dire la Messe est un don spontané, volontaire, très agréable à Dieu. 5) Enfin, n'oublions pas que le temps de cette vie est celui de la miséricorde et le temps futur celui de la justice. » (Explication du St Sacrifice de la Messe. P. Martin de Cochem)

Unissons donc notre prière, pendant ce mois, à celle du prêtre et confions-la à la très Sainte Vierge, et alors elle passera sur ces âmes comme un souffle rafraîchissant et une promesse de délivrance prochaine ; de plus nous attirerons sur nous-mêmes des grâces de reconnaissance de la part des âmes bénéficiaires de notre charité.

« Une seule Messe entendue par une personne pendant sa vie, lui est plus avantageuse qu'un grand nombre dites pour elle après sa mort. » (saint Anselme)

Les intentions ecclésiales

- Pour les prêtres en purgatoire.
- Pour un prêtre qui a abandonné son sacerdoce.
- Pour deux prêtres qui, troublés par la crise de l'Église, ont quitté l'apostolat qui leur était confié.
- Pour que les prêtres aient une foi renouvelée, dans les mystères des fins dernières et en particulier au purgatoire.
- En réparation des scandales du synode sur l'Amazonie.

Intention nationale permanente :
Pour barrer le chemin à l'Islam en France et
obtenir la conversion des juifs et des musulmans.

Pour les pécheurs :

Le mot de l'aumônier

Le mois de novembre est le mois consacré aux âmes du purgatoire. Aujourd'hui, malheureusement, on ne croit plus dans l'existence du purgatoire. Pourtant, le purgatoire est un dogme de notre foi. Les conséquences de cette baisse de la foi au purgatoire sont dramatiques. Car, le purgatoire existe toujours ; mais les fidèles et les prêtres ne prient plus en faveur de ces âmes.

Cette perte de la foi au purgatoire rend les âmes superficielles ; elles perdent la notion du péché. Elles oublient que le péché est une offense à l'égard de Dieu, qui blesse et la justice et la Charité Divine. Il appelle donc l'expiation qui se réalise en particulier au purgatoire. Ce dogme n'est pas opposé à la Charité de Dieu, comme la Justice divine ne s'oppose de nulle manière à sa Miséricorde infinie.

Malheureusement, les prêtres ne prêchent plus les fins dernières et laissent les âmes dans l'ignorance.

La Sainte-Écriture pourtant adresse ce sage conseil à toutes les âmes : « Pense à tes fins dernières et tu ne pécheras pas. » Ignorer le purgatoire, c'est aussi méconnaître une partie de l'Église, du Corps Mystique de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Or, combien ces âmes souffrantes, animées par la flamme de la Charité, certaines de leur salut, sont chères à Notre-Seigneur. De leur côté, elles aspirent après leur réunion définitive avec Jésus. Ô combien elles nous envient quand elles nous voient à genoux au pied du Saint Sacrement, c'est-à-dire au pied du divin Sauveur. Elles souhaiteraient tant pouvoir bénéficier des grâces qui découlent avec abondance du Sacrement de l'Autel. Mais, cela ne leur est accordé que par notre intermédiaire. Nous pouvons offrir notre Communion à leur intention, ou, passer un temps d'Adoration au bénéfice de ces âmes qui ont soif de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Prions surtout pour que les prêtres retrouvent une foi vive dans ce dogme oublié, pour qu'ils le prêchent souvent et fassent bénéficier ces âmes de la grâce de leur sacerdoce en offrant le Saint Sacrifice pour leur délivrance et leur consolation selon le vénérable rite de la messe de saint Pie V, dont les prières sont si expressives quand elles rappellent ces âmes : « À eux, Seigneur, et à tous ceux qui reposent dans le Christ, accordez, nous Vous en supplions le lieu de rafraîchissement de lumière et de paix. »

Les fruits de Béthanie

« Témoigner c'est déjà remercier »

Grâce obtenue dans le groupe de Lille

Nous avons prié pour qu'une fillette de 10 ans soit baptisée et elle l'a été en effet, le 21 septembre dernier. Deo Gratias ! Continuons de prier pour qu'elle reste fidèle aux promesses de son baptême.

Grâce obtenue dans le groupe de Bergerac

Nous avons prié pour un neveu qui a fait un pas vers une réconciliation inespérée avec sa tante. Prions pour la poursuite de son cheminement.

Prière pour demander dès maintenant la grâce d'une bonne mort

Divin Cœur de Jésus, accordez-moi la grâce de vivre toujours selon votre volonté, aussi bien aux heures les plus belles, les plus joyeuses, les plus importantes de ma vie, que dans les moments difficiles et d'être toujours prêt pour ma dernière heure.

Donnez-moi le courage de tout donner pour votre amour, même ma vie s'il le faut.

Ô Jésus, par votre sainte et douloureuse Passion, faites que votre venue à l'heure de ma mort me trouve éveillé en bon serviteur, avec un vrai repentir, une bonne confession, et muni des sacrements.

Seigneur, ne m'abandonnez pas dans mon dernier combat sur cette terre, où j'aurai à lutter contre Satan en fureur. Que votre sainte Mère, saint Michel et vos anges, m'assistent et me protègent contre toutes les tentations à l'heure où je devrai quitter ce monde. Puissent-ils alors me consoler et me fortifier dans mes douleurs.

Accordez-moi, à cette heure, une foi vive, une ferme confiance, un amour ardent et une grande patience. Faites que je me remette pleinement conscient entre vos mains, et que je m'endorme dans votre sainte Paix.

Dans votre infinie bonté et dans votre grande miséricorde, souvenez-Vous de moi, Seigneur-Jésus. Ainsi soit-il !

Attention !

Cette année le 1^{er} vendredi de novembre tombe le 1^{er}. Restons fidèle à notre heure sainte !

Et pour une dévotion envers les âmes du purgatoire durant toute l'année, nous vous recommandons :

La Confrérie pour les âmes du purgatoire

Notre Dame du Pointet B.P 4
03 Broût-Vernet

Les correspondants

- 03 Broût-Vernet** : Prieuré - 04 70 58 21 01
06 Nice : Mme Abril - 04 93 90 38 15
11-09-66 Montréal : Mme Doutrebente - 04 68 69 09 75
13 Marseille : M. Rebourg - 09 52 48 90 71
17-33 Saintes : Mme Boyer - 05 46 92 64 96
21-25 Pouilly : Mme Brière - 03 80 90 71 08
22-35-56 Lanvallay : Mme Brunet - 06 62 73 46 30
24-19-87 Bergerac : Mme Bories - 05 53 22 56 89
28 Chartres : Mme Lambert - 02 37 22 89 43
31-32-47-81-82 Toulouse : Mme Frota - 05 34 52 94 26
37 Tours : M. de Gavelle - 02 47 24 83 55
38-73-74 Grenoble : M. Petit - 04 79 32 53 30
39 Cressia : Mme Caron - 06 76 51 57 38
42 Unieux : Mme Gardet - 04 77 41 83 81
44 Nantes : M. de Saint Salvy - 02 40 40 87 63
49 Angers : M. Jaquemet - 02 72 73 21 82
50-14-61 Saint Ursin : M. Dénier - 02 33 61 53 95
54-88 Nancy : Prieuré St Nicolas - 09 53 84 61 70
56 Vannes : Prieuré St Vincent-Ferrier - 02 97 60 35 29
59-62-02-80 Lille : Mme Vandendaele - 03 20 24 94 27
63 Clermont-Fd : M. Hammer - 04 73 64 25 19
67-68-57 Strasbourg : Mme Müller - 09 51 84 86 70
69-01 Lyon : Mme Truchon - 04 74 93 70 36
Morgon : Mme Rieu - 04 74 69 96 61
75-77-78-91-92-93-94-95 Paris : M. Moreau - 01 47 02 23 30
76 Rouen : Mme Doudet - 02 35 80 06 29
78 Mantes Conflans : Mme du Boishamon - 01 34 67 68 17
78 Versailles : Mme Fontaine - 01 39 76 41 12
79-16 Niort : Mme Levrault - 05 49 25 01 95
83 Toulon : Mlle Blanc - 06 81 03 11 49
84 Sorgues : Mme D'Achon - 06.25.80.47.40
85 La Roche/Yon : Mme Chabot-Morisseau - 09 63 57 59 79
86 Poitiers : Mme Verschuur - 05 17 34 11 16
SUISSE Genève : M. Mme de Lestang - 04 50 40 50 32
Secrétariat : E-mail : foyers.adorateurs@yahoo.fr
- Mme Joly : 06 51 41 74 81
49 ch. de la Bergerie 31530 Saint Paul sur Save
- Mme Millet : 06 89 95 49 24
Avançon 79400 Exireuil

Aumônier : Abbé Vincent Callier



Les foyers adorateurs



Vendredi 1^{er}, samedi 2, jeudi 7
Novembre 2019